



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 68010

Texte de la question

M. Yvan Lachaud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les comptes de la sécurité sociale. En effet, lors de l'audition du directeur de l'UNCAM par la mission parlementaire d'évaluation et de contrôle des comptes de la Sécurité sociale, les députés ont appris que le parc informatique de la CNAM nécessiterait un investissement d'un milliard d'euros pour les quatre ans à venir, une somme à mettre en rapport avec les objectifs de baisse des coûts de gestion de 200 millions d'euros, prévus dans le cadre de la loi du 13 août 2004. En conséquence, il lui demande quelle est l'exacte ampleur de la baisse des coûts de gestion de l'UNCAM.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68010

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6233